

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDEPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES ABONNEMENTS, RÉCLAMES & ANNONCES

Un an.....	3 »
Réclames 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e page.....	0.40
Annonces 4 ^e page.....	0.20

PARTIE OFFICIELLE

CONSEIL MUNICIPAL

Session extraordinaire

Séance du 2 Octobre 1896

COMPTE-RENDU

(Application de l'article 56 de la Loi du 5 Avril 1884)

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Hennape, Maire.

M. Bloquaux est élu secrétaire. Présents : MM. Hennape, maire, président; Rotty et Nézet, adjoints; Carthey, Caroni, Mothé, Boux, Cassier, Beaudé, Leboviev, Roy, Noël, Bloquaux, Clément, Duval, Picard, Wulfrand et Blusson.

Excusés : MM. Lecierc, Vanier, Doublet, Bibaut et Billiard. M. le Président annonce au Conseil que le procès-verbal de la dernière séance, qui comprend les comptes et budgets, étant très long, il n'a pu être inscrit entièrement au registre.

En conséquence, la lecture de ce procès verbal est remise à la prochaine réunion.

Le Conseil,

Renvoie à la Commission de voirie :

1^o La question du chemin de Longrais.

2^o La question de la rue des Rosiers qui sera examinée avec la Commission de Puteaux.

3^o La couverture d'une partie de l'égoût au Moulin noir.

4^o Le prolongement de l'impasse du Quignon, par la propriété de M. de Pongerville.

M. Mothé dépose une proposition relative au projet d'établissement d'un boulevard le long du chemin de fer par un échange de terrain avec la Compagnie de l'Ouest.

M. le Maire dit qu'il s'est occupé de cette question auprès de la Compagnie, qu'il espère que ce projet aboutira.

Cette proposition prise en considération est renvoyée à l'administration.

M. Mothé donne lecture du rapport de la Commission des travaux et de l'architecte (l'abondance des matières nous oblige à en renvoyer la publication à notre prochain numéro, cependant ils seront sur le placard officiel qui sera affiché ces jours-ci).

Après la lecture de ces deux rapports, M. le Maire donne des explications sur la question et insiste sur la nécessité de construire immédiatement un bâtiment qui plus tard pourra être compris dans le plan général d'une nouvelle mairie.

Il ajoute que le Conseil en adoptant ce projet pourra mettre la réserve qu'une subvention de 25.000 francs devra être accordée par la préfecture.

M. Rotty déclare qu'il n'est pas d'avis de faire une dépense de 55.000 francs pour la construction de l'annexe dont il s'agit et il conteste le chiffre de 18.000 francs indiqué, pour la réparation des bâtiments qui menacent ruine.

Des explications sont fournies par M. Valez, architecte.

Après une assez longue discussion sur cette affaire, il est procédé au vote par un appel nominal sur le projet de construction d'une annexe à la Mairie, dont le devis s'élève à la somme de 55.000 fr., sous la réserve indiquée par M. le Maire pour la subvention de 25.000 francs à obtenir de la préfecture.

Il est aussi entendu qu'il sera pourvu à la dépense de 30.000 francs, incombant à la commune au moyen de tout ou partie des 14 centimes extraordinaires.

Ce projet est adopté par 10 oui contre 7 non et 1 abstention.

Ont voté pour : MM. Hennape, Nézet, Carthey, Mothé, Beaudé, Leboviev, Bloquaux, Clément, Picard et Wulfrand.

Ont voté contre : MM. Rotty, Caroni, Boux, Cassier, Roy, Duval et Blusson.

S'est abstenu : M. Noël.

Le Conseil donne acte à M. le Maire de la communication d'une circulaire préfectorale relative aux prix de vertu décernés par l'Académie française.

M. le Maire donne lecture d'une pétition signée d'un assez grand nombre d'habitants relative au prolongement du boulevard du Nord.

Il donne ensuite connaissance d'une circulaire qu'il a adressée aux signataires de cette pétition.

Après une discussion sur cette affaire, il est décidé qu'aucune décision ne sera prise par le Conseil avant que les pièces du dossier de cette affaire (plans, devis, etc.), ne lui aient été communiquées, et en conséquence, qu'il y a lieu de demander le dossier à la préfecture.

M. le Maire annonce qu'à l'occasion de la visite des souverains russes, un secours en argent sera distribué aux indigents.

Il propose qu'à cette même occasion la dénomination d'Alexandre III soit donnée à une voie de la commune. Il demande que cette avenue soit désignée par l'administration de concert avec les Dames Françaises, société dont le but est de venir en aide aux blessés de l'armée de terre et de mer, lors d'une visite officielle qui serait faite à la Société par la municipalité désireuse de se rendre compte des travaux.

Il propose également qu'un souvenir soit remis aux enfants de l'Ecole maternelle et de la Crèche, et qu'un bal populaire ait lieu à la mairie.

Ces diverses propositions sont adoptées.

M. le Président donne connaissance d'une pétition de divers habitants de l'avenue de Puteaux et de la route de

Charles X, relative à leurs enfants pour la fréquentation des écoles.

Cette question déjà renvoyée à l'administration sera examinée par elle.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance a été levée à 11 heures.

Pour extrait :

LE MAIRE.

A. Hennape.

PROLONGEMENT DE L'AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE AVENUE DU TSAR

La Petite Journal, le Petit Parisien, l'Éclair, la Patrie et autres journaux, notamment le Siècle, ont ces jours derniers consacré des articles sur l'emplacement « de la Défense de Paris », soit au sujet d'une gare, soit au sujet de l'annexe de l'Exposition de 1900, soit au sujet du prolongement de cette avenue.

A cet effet, il peut être intéressant de mettre sous les yeux des lecteurs le vœu suivant du Conseil municipal de Nanterre à la date du 17 Septembre 1896.

Vœu proposé par le Maire

L'agitation qui s'est faite ces jours derniers au sujet de l'emplacement à choisir pour la descente du Tsar, lors de son entrée à Paris, a mis à nouveau en relief ce côté de Nanterre, désigné antérieurement comme emplacement digne d'une Exposition Universelle.

Le projet d'une halte ou gare s'impose en cet emplacement, si près de l'avenue de la Défense. La Compagnie de l'Ouest examine avec sollicitude la demande collective faite par les communes de Nanterre, Puteaux et Neuilly.

C'est en effet là, la seule gare de débarcation convenable pour les souverains qui nous rendront visite en 1900. Elle offrira au public l'emplacement nécessaire pour masser et grouper sur leur passage la foule compacte des curieux.

Il nous semble, en présence de ces dispositions bienveillantes de la Compagnie, et alors que l'attention des Pouvoirs Publics se porte sur une annexe de l'Exposition de 1900, qu'il y aurait utilité à rappeler en ce moment que le projet d'Exposition au Plateau de Courbevoie arrivait en première ligne après celui du Champ-de-Mars, que la distance qui le sépare n'est pas de plus de cinq kilomètres, que grâce aux lignes de tramways cet espace peut être franchi en moins de 20 minutes.

J'ai donc à vous proposer, Messieurs un vœu à ce sujet.

Le Conseil,

Vu les délibérations antérieures, Considérant que cet emplacement était reconnu antérieurement par les Pouvoirs

Publics et l'Administration, comme réunissant tous avantages pour être consacré à une Exposition universelle.

Considérant que la distance qui sépare l'entrée de l'Exposition de 1900 au Plateau de Courbevoie dit « Plateau de la Défense de Paris » est à peine de 5.000 mètres.

Considérant que les voies qui le relient entre elles sont larges, spacieuses, et pourvues de tramways et que le parcours peut être fait en 20 minutes.

Emet le vœu suivant :

« Si un emplacement est demandé pour annexe de l'Exposition de 1900, le Plateau de Courbevoie, plus communément appelé « Plateau de la Défense de Paris », soit choisi de préférence à tout autre ».

Le Conseil adopte le vœu à l'unanimité.

RÉSUMÉ

Comme on le voit, le Rond-point de la Défense est à proximité de Paris.

Le Département pour réaliser ce projet du prolongement de l'avenue, ayant imposé aux Municipalités de Nanterre et Puteaux d'obtenir la cession gratuite des terrains traversés par la voie projetée soit 88.000 mètres pour une voie de 24 mètres, il y avait lieu de tenter administrativement d'obtenir satisfaction.

Les propriétaires de terrains n'ayant pas l'intention de céder leurs terrains gratuitement, la Commission municipale d'études, espère qu'il se trouvera un comité d'études financières, en situation de continuer le travail, et le faire aboutir.

Elle lui assure son concours.

Ce Comité d'études aurait pour but de recueillir les promesses de ventes de terrains compris dans une zone de 300 mètres, comprenant la voie projetée au milieu, et d'apporter ces promesses de ventes à une Société financière qui les réaliserait et céderait gratuitement au Département l'emprise nécessaire pour faire la voie projetée.

Au moment où l'attention publique se porte sur ces terrains, la commission d'études, ne voulant pas sortir du rôle administratif qu'elle s'est tracé, ainsi que les électeurs l'ont demandé, laissera au Comité, le soin de continuer son œuvre d'intérêt général.

La commission municipale n'en restera pas moins à sa disposition pour le patroner et par ses efforts incessants fera en sorte qu'aboutisse ce projet grandiose, qui devra amener de ce côté des constructions considérables, et par suite du travail à la classe ouvrière, au Commerce et à l'industrie, vu sa proximité de Paris ainsi que le fait ressortir le plan ci-inclus.

Pour tous renseignements s'adresser au Maire de Nanterre.

Voilà le plan ci-contre.

Les jeux de hasard, les plumes de paons et objets analogues sont formellement interdits.

Dimanche 11, à 2 heures, à la Mairie
TIRAGE DE LA TOMBOLA
Les lots non réclamés dans le délai de 3 mois seront acquis à l'Œuvre.

Le Maire, A. Hennape.
Les Adjoints, Rotty et Nézet Laurent.
La Commission Municipale des Fêtes : Le Président, Cassier; le rapporteur, Roy; les membres, Beaudé, Blocqueaux, Caroni, Doublet, Leclerc.
Le Comité d'organisation de la Fête : le vice-président, A. Bailly; le secrétaire-général, Gillet; le trésorier, Bouy; le commissaire-général, Lanohantin.

RECETTE UTILE

Ciment pour raccommoder les porcelaines.

Faites bouillir pendant cinq ou six minutes, dans l'eau, un morceau de verre blanc, ce qui le rend plus friable; pilez ensuite ce verre, passez le à travers un tamis fin et donnez-lui un grand degré de ténuité en le broyant sur un marbre après l'avoir mélangé avec un blanc d'œuf. La ténacité de ce ciment est telle que les parties rejointes ne se séparent jamais, même lorsqu'on vient à briser de nouveau les vases ainsi raccommodés.

L'Imprimeur-Gérant : E. HUBY.

HUILE DE NICE

Gros et Détail, par Pièces

Fine	150 fr. les 100 kilos
Surfine	160 —
Extra	170 —
Superfine	185 —
Par estagnons de 10, 15, 20, 25, 30 kilos.	
1 fr. 70 le kilog.	
1 80 —	
1 90 —	
2 » —	

DÉPÔT

Chez M. GILLET, 5, place de la Fête, à Nanterre.

AVIS AUX EMPRUNTEURS

Prêts Hypothécaires, Prêts sur Titres

Prêts sur Mobiliers et Marchandises

Conditions avantageuses

Pour renseignements, écrire au Bureau Central, Bourse de Commerce de Paris, rue du Louvre.

Achats de Nu-Propriétés

Usufruits et Délégations de Loyers

AVIS A TOUS ASSURANCES

EVIE, INCENDIE, ACCIDENTS

Conditions avantageuses et remises pour le contractant

Vérifications gratuites de polices

Ecrire au Bureau Central, Bourse de Commerce de Paris, rue du Louvre.



GRANDS MAGASINS DU Printemps

NOUVEAUTÉS
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & C^e, PARIS
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

MAISON A LOUER

21, Rue de l'Église, 21

S'adresser chez M. PÉRARDEL

29, BOULEVARD DU COUCHANT, 29

PIANOS & INSTRUMENTS DE MUSIQUE

G. FROMONT

Accordeur de Pianos

56, Rue du Chemin-de-Fer, 56

NANTERRE

Guerre à l'Anémie!

FER GAFFARD

(Poudre de Fer sucré soluble)

LE ROI DES FERRUGINEUX

Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2^{fr} 50 le Flacon
Dépôt: PHARMACIE CENTRALE DU NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris. 57 TOUTES PHARMACIES

AU GAGNE-PETIT

M^{on} B. HENRION

1, rue Castel-Marly, 1 (en face la Mairie)

NANTERRE

Maison renommée pour la qualité et, le bon marché de toutes ses marchandises.

LE GAGNE-PETIT a pour principe de vendre à petit bénéfice et entièrement de confiance.

MISE EN VENTE des NOUVEAUTÉS D'HIVER

Marchandises de très bonnes qualités, vendues très bon marché

Occasions en Lainages haute nouveautés, Soieries, Velours, Flanelles, Bonneterie, Mercerie, Confections pour Dames et Fillettes, Lingerie en tous genres, Fichus, Foulards, Fourrures, Vêtements pour hommes et enfants, Articles de travail, Tapis, Literie, Toiles à des prix exceptionnels, etc., etc.

A LA BOTTE BOURGUIGNONNE
Chaussures en tous Genres

U. VIROT

3, Rue Saint-Germain, 3 — Nanterre (Seine)

CHAUSSURES SUR MESURE
Réparations

GAILLARDS & A LA CLEF — CHAUSSONS DE STRASBOURG

FABRIQUE DE VOITURES EN TOUS GENRES
Neuf et Occasion

CIR & C^e

47, rue du Chemin-de-Fer, à NANTERRE (Seine)

Forges et Charronnage — Peinture et Fourniture

USINE A GAZ DE RUEIL

PRIX DU COKE

Pris à l'usine	Rendu en cave	
N° 0..... 1 fr. 40	1 fr. 50	Livraison à domicile
N° 1..... 1 fr. 30	1 fr. 40	dans les 24 heures
N° 2..... 1 fr. 20	1 fr. 30	de la commande
Grésillon.... 1 fr. 00	1 fr. 10	

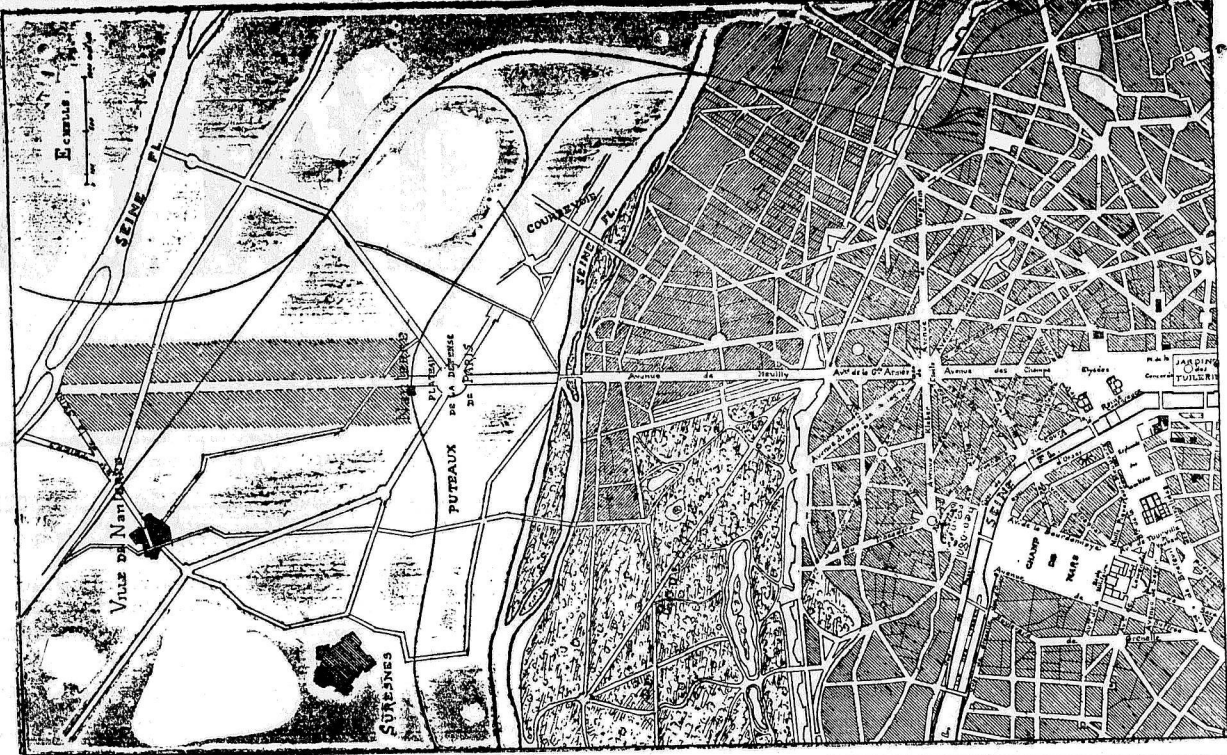
Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 5 centimes. Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle..... 1 fr. 25
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle..... 1 fr. 50
NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé à raison de 25 centimes le mètre cube.

Imp. Huby, 36, rue Saint-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Marseilles, à Rueil.



UN GRAND PROJET

Le prolongement de l'avenue de la Défense de Paris
(suite)

Nous avons jusqu'ici envisagé la question du prolongement de l'avenue de la Défense en nous plaçant à un point de vue qui offre certainement un grand intérêt; mais la question peut paraître n'avoir qu'une utilité spéciale et intermittente. Nous allons maintenant l'étudier sous une autre face.

En étudiant le développement de Paris dans ce dernier siècle, on remarque qu'en 1840, lorsque l'on construisit les fortifications, Paris proprement dit était enfermé dans la ligne des boulevards que nous appelons aujourd'hui *boulevards extérieurs*, et qui sont bien devenus des boulevards intérieurs.

Prévoyant l'accroissement de Paris, on construisit les fortifications bien loin de ces boulevards, en englobant dans le mur d'enceinte, les communes qui constituaient alors la banlieue de Paris (Auteuil, Passy, les Ternes, La Villette, Belleville), etc., etc., le mur d'octroi avait été élevé aux boulevards extérieurs.

Le centre de Paris était alors le Temple, la rue Saint-Martin, la rue Saint-Denis, la rue du Sentier, les boulevards du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis et Bonne-Nouvelle.

Vingt ans après nous voyons que tout ce qui, en 1840, constituait la banlieue s'est peuplé et bâti; on a démolit le mur d'octroi, la ville de Paris annexa l'ancienne banlieue et l'octroi fut reporté aux fortifications.

En même temps, le centre de Paris se déplaçait un peu vers l'Ouest; il était occupé par le boulevard Bonne-Nouvelle, le boulevard Montmartre, le boulevard des Italiens, les quartiers du Sentier, de la Bourse et des Halles centrales.

Depuis 1860, un ralentissement se produisit dans l'accroissement de la population parisienne. La funeste guerre franco-allemande et la terrible insurrection qui la suivit avaient arrêté l'essor et le développement de la capitale. Mais bientôt la France repare ses désastres, Paris renaît de ses cendres et malgré les lourdes charges qui pèsent sur ses habitants, son développement dès 1874, reprend si grand et si rapide, qu'on demande de tous côtés la destruction du mur d'enceinte; pour des raisons militaires, surtout à l'ouest, un grand nombre de parisiens quittent la capitale pour se fixer dans les villages de la banlieue ouest dont les populations en peu d'années doublent ou triplent. De nouvelles

fermiera. La chute du cabinet, escomptée par les partis extrêmes, ne serait pas comprise du pays. Ce serait un trop étrange épilogue aux fêtes du tsar. Le parlement le sentira sans doute. Or, que demandent les travailleurs ? La sécurité du lendemain. L'alliance franco-russe nous promet la paix au dehors; à défaut de la trêve des partis, qu'une majorité homogène garantisse la paix au dedans, la paix pour l'épargne, pour l'industrie, pour le commerce.

Partout où existent des moyens de communications faciles, émerge le Parisien et, par suite d'un phénomène constant en géographie, on descend toujours le courant du fleuve qui arrose la grande ville où on habitait précédemment.

C'est un fait tout à fait naturel, et de même que le centre de Paris s'est déplacé vers l'ouest, pour passer des quartiers du Temple, Saint-Martin et Saint-Denis aux quartiers Bonne-Nouvelle, Montmartre et arriver aujourd'hui aux quartiers de l'Opéra et de la Madeleine, de même l'extension *extra muros* s'est effectuée vers l'Ouest: d'abord à Neuilly à Levallois et à Clichy; puis à Puteaux, à Asnières pour gagner jusqu'à Becon, la Gareenne-Bezons et Colombes.

A cette raison d'ordre général vient s'en ajouter une autre qui est particulière à notre capitale: c'est l'existence d'une ligne, celle de l'ouest qui transporte la population ayant ses occupations dans nos murs, au centre même de Paris, à la gare Saint-Lazare.

(A suivre).

En lisant le compte-rendu du Conseil Municipal dans la Gazette du 11 octobre, on voit que le reporter qui se cache toujours sous le masque de l'anonymat, n'est pas le même qui avait fait le précédent compte-rendu.

Nous félicitons ce dernier d'avoir compris qu'il devait laisser la place dorénavant à ce reporter d'occasion essayant de faire des phrases spirituelles, mais n'ayant que le don de faire hausser les épaules de pitié.

La Caisse des Ecoles se réunit dimanche matin, au siège social à la mairie, des décisions importantes doivent y être prises.

Partie non officielle

LA
RENTREE DES CHAMBRES

Les Chambres rentreront bientôt (le 27 octobre, dit-on).
Le cabinet aura de rudes assauts à soutenir. S'il rencontre une majorité fidèle, résolue à réduire les bruyants à l'impuissance, le crédit national se raf-

fermiera. La chute du cabinet, escomptée par les partis extrêmes, ne serait pas comprise du pays. Ce serait un trop étrange épilogue aux fêtes du tsar. Le parlement le sentira sans doute. Or, que demandent les travailleurs ? La sécurité du lendemain. L'alliance franco-russe nous promet la paix au dehors; à défaut de la trêve des partis, qu'une majorité homogène garantisse la paix au dedans, la paix pour l'épargne, pour l'industrie, pour le commerce.

Les Fêtes Franco-Russes

Le modeste *Journal de Nanterre* n'a pas, comme bien l'on pense, la prétention de reprendre après coup, la description déjà ressassée par la grande presse, des fêtes inoubliables dont la visite des souverains russes a été l'occasion. Nous avons publié, en temps utile, les itinéraires du cortège et nos lecteurs ont pu lire ensuite, dans les journaux quotidiens, le compte-rendu de chaque journée; ils ont mieux fait même, ils ont donné de leur personne, en allant voir. Un article spécial serait donc, ici sans intérêt et nous nous proposons de le consacrer tout particulièrement, dans un prochain numéro, aux diverses appréciations de la presse européenne.

LA FÊTE FRANCO-RUSSE A NANTERRE

Le 8 Octobre 1896, à la suite de la visite du Conseil municipal de Nanterre à la Société des Dames Françaises (section de Nanterre), société dont le but est de secourir les blessés des armées de terre et de mer, la délégation désirent donner un témoignage de sympathie aux Souverains Russes en souvenir de leur visite à la France, a, suivant autorisation, donnée à la séance du 2 octobre 1896, désigné la rue de Courbevoie et son prolongement devant traverser la future avenue du Tsar, du nom de « avenue Alexandre III ».

Cette voie part de l'intérieur de Nanterre (porte Saint-Denis) et va aboutir à la voie projetée qu'elle traverse auprès de la future station réclame. (Voir plan ci-annexé).

Le soir, à 8 h. 1/2, des bombesannonçaient l'ouverture du bal populaire dans la grande salle de la mairie.

Il y avait une grande affluence de public, la salle était comble.
Tout d'abord le Maire a offert dans son cabinet le *Tsar-Champagne* à MM. les conseillers et à leur dames et l'on a chanté *Franco et Russe*.

M. Hennape a donné le signal du Bal en dansant la première polka avec Madame Lebouvier, puis un des invités a exécuté au piano, l'*Hymne Russe* et la *Marseillaise*, aux applaudissements de la foule.

Le Maire a ensuite offert le champagne L'Union à tout le public.
Puis les conseillers imitant son exemple ont offert le champagne Grand-Toast et l'on a trinqué à l'Union de la France et de la Russie.

Le bal très animé a continué et on a dansé jusqu'à près de 2 heures du matin.

NOUVELLES LOCALES

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. Eddy William vient de recevoir de S. M. le Czar, la croix de chevalier de l'ordre de St Stanislas.

Les Sauveteurs-Ambulanciers ont prêté leur concours dévoué pendant les fêtes Franco-Russes, mardi dernier, jour de l'arrivée du Tsar à Paris, nous nous sommes joints à eux comme membre des sections de Nanterre et de Rueil, et au poste de secours qu'ils dirigeaient à l'Arc-de-Triomphe, nous nous sommes trouvés au milieu de nombreux et sympathiques camarades.

Citons les docteurs Bron, Frébault, de Paris; Chastelay de Puteaux; M. de Mouzon, pharmacien à Rueil; M. Hennape, maire de Nanterre; M. Beaudé, conseiller municipal de Nanterre, M. Geoffroy, commissaire de police de Rueil; M. Le Bras, président de l'harmonie l'Etoile; M. Grelet, président de la Fraternelle, et les chefs et sous-chefs des différentes sections des environs.

Citons encore quelques dames, parmi lesquelles, Madame Hortensia, rédacteur en chef de la *Gazette des Sauveteurs*. Malgré la fraîcheur de la température, ils ont eu plusieurs malades à soigner et s'en sont tirés à la satisfaction générale.

Il est fortement question d'organiser soit une fanfare ou même, si cela est possible, une harmonie qui, cette fois, serait municipale.

On dit même que l'ancien projet de M. Hennape, relatif au kiosque démontable, serait repris par un de nos édules très sympathique à la population.

Parmi les généreux donateurs de la tombola de la crèche, dont nous avons publié les noms la semaine dernière, il faut ajouter l'Union des Travailleurs, elle a offert un objet d'art.

L'arrêté du Maire, concernant l'enlèvement des ordures ménagères au moyen de boîtes, etc., se trouve être exécuté sans difficulté par la population.

Les rues sont maintenant propres jusqu'au passage de la voiture qui les enlève.

Le 7 vers 11 h. 1/2 du soir, la maison Ballay de Rueil faisait procéder à la vidange de la fosse d'aisances du numéro 5 de la rue du Chemin-de-Fer et au lieu d'envoyer les matières fécales dans leur tonneau, ont simplement enlevé la grille du tuyau qui conduit les eaux à l'égout et ont envoyé les matières dedans.

Les agents prévenus ont fait le nécessaire et le commissaire de police a fait demander le noms des témoins du fait, ces derniers sont MM. Gautron, Melleux serrurier, Thomas peintre, pour dresser contravention à la veuve Ballay.

Le nommé Lucas, Edouard, 17 ans, demeurant à Chéroux, s'est rendu coupable de nombreuses escroqueries. Il se présentait dans les maisons porteur d'une lettre d'un soi-disant ouvrier, victime d'un accident qui réclamait un secours.

Il a escroqué ainsi 20 francs à Mme G... de Rueil, et d'autres sommes à Nanterre. Il a été de mis en arrestation par la gendarmerie de Nanterre au moment où il tentait un nouveau coup chez M. P., marchand de chaussures, rue St-Germain.

Lucas quoique très jeune, a déjà subi une condamnation à 3 mois de prison. C'est un gaillard qui promet.

Le Chirurgien-Dentiste J. BERGOT

(de la Faculté de Médecine de Paris Professeur à l'Ecole Dentaire)

a l'honneur d'informer le public et sa clientèle qu'il recevra régulièrement à NANTERRE

Tous les Jours de 1 h. à 6 h.
82, Rue du Chemin-de-Fer au 1^{er} étage (en face la gare)

PRIX MODÉRÉS

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris, que nous publions aux annonces.

ÉCHOS DE LA FÊTE D'AUTOMNE

Festival de Pompes à Incendie
Dès 8 heures, les Pompiers se préparant pour aller à la gare recevoir les Membres du Jury. Quand ceux-ci paraissent les clairons sonnent aux champs et après les présentations ordinaires, le cortège se rend à la Mairie.
La Municipalité s'y attendait et après échange de paroles cordiales et de bienvenue, les membres du jury se rendirent au café Bouy où un déjeuner leur attendait.
A midi 1/2, a eu lieu le concours de stratégie pour MM. les Officiers et Sous-Officiers. Ces Messieurs nous ont montré qu'ils étaient à la hauteur des fonctions qu'ils remplissent très honorablement.

A 1 heure 1/2 les sociétés groupées sur l'avenue de la Gare ont été passées en revue par M. le Commandant qui leur a adressé quelques paroles de félicitations sur leur tenue et celle de leur matériel.

Ensuite a eu le défilé auquel ont pris part toutes les sociétés, ainsi que la fanfare « la Renaissance de Chatou », la « Nanterrienne » à laquelle était venue se joindre la « société de Rueil » et les « Sauveteurs-Ambulanciers ».

Les pompiers de Nanterre ont les premiers montré l'exemple à leurs camarades. Ils ont été très applaudis pour la promptitude et la régularité apportées aux divers mouvements. L'ensemble des manœuvres a été bon et a soulevé l'enthousiasme des spectateurs, nous n'entrerons pas le détail, le palmarès que nous publions suffit à indiquer la valeur des différentes sociétés.

La fanfare de Chatou après avoir pris part au défilé est allé au square de la Gare se préparer

pour son concert, elle y a attendu longtemps l'arrivée des autorités, mais celles-ci ne venant pas, elle a commencé son concert à 4 heures, heure raisonnable en cette saison ou la nuit commence à venir de bonne heure, amenant la fraîcheur qui est fait fuir les nombreux auditeurs venus pour écouter l'excellente société, si bien dirigée par M. A. Louis.

On a beaucoup applaudi le morceau arrangé par lui, sur des motifs de Bajus et qui a été joué avec un réel brio par les musiciens.

Nous pensons être ici l'interprète de toute la population en remerciant cordialement la Renaissance de Chatou, d'avoir bien voulu remplacer d'une si aimable façon la malheureuse fanfare de Nanterre.

Elle nous a montré l'esprit de camaraderie qui existe toujours chez elle, et a ainsi fait envie à de nombreux musiciens du pays qui regrettent que le mauvais esprit qui régnait à la société locale les empêche de se joindre à elle.

Si cela pouvait être une leçon dont on puisse tirer parti, espérons le !
Après le concert, les autorités étant enfin libérés, on allait procéder à la distribution des récompenses, dans la salle du bal Willis, lorsqu'une bourrasque étant arrivée, il a fallu se rendre à la Mairie où elle a eu lieu.

La fanfare joue d'une magistrale façon la *Marseillaise* que chacun écoute debout et la tête découverte.
M. le Maire qui ne s'y attendait pas, après avoir pris place au milieu des membres du Jury, a été prié par M. le Commandant de vouloir bien distribuer les prix, ce dont il s'est acquitté ayant un mot aimable pour tous.

Voici le palmarès :

Stratégie (Officiers)
Prix d'honneur, M. Gilbert, Lieutenant, Chatou; 1^{er} prix, M. Geurrier, Bois-Colombes; 2^e prix, M. Legras, Sous-Lieutenant, Franconville; 3^e prix, M. Vaux, Colombes; 4^e prix, M. Pantoux, Sous-Lieutenant, Bezons; 5^e prix, M. Bossard, Lieutenant, Asnières; 6^e prix, M. Raymond, Sous-Lieutenant, Rueil.

Stratégie (Sous-Officiers)
Prix d'honneur, M. Devin, Port-Marly; 1^{er} prix, M. Chartier, Franconville; 2^e prix, M. Mauriac, Colombes; 3^e prix, M. Desert, Gennevilliers; 4^e prix, Louesse, Bezons; 5^e prix, Leroux, Asnières; 6^e prix, Chambefort, Bois-Colombes.

Manœuvres
Prix d'honneur ex-æquo, Colombes et Bois-Colombes; 1^{er} prix, Asnières; 2^e prix, Chatou; 3^e prix, Franconville; 4^e prix, Gennevilliers; 5^e prix ex-æquo, Bezons et Rueil; 6^e prix, Port-Marly.

Personnel et Matériel
Prix d'honneur, Bois-Colombes; 1^{er} prix, Asnières; 2^e prix, Gennevilliers; 3^e prix, Franconville; 4^e prix, Chatou; 5^e prix, Rueil; 6^e prix, Colombes.

Le maire avait laissé aux organisateurs de la fête le soin de remercier la fanfare de Chatou et la Nanterrienne, il a ensuite remercié le directeur de la Nanterrienne de sa présence à cette fête.

Un magnifique bouquet a été offert par les soins du comité d'organisation à M. A. Louis, le sympathique directeur de la *Renaissance de Chatou*.

Malgré les fines plaisanteries du reporter de la *Gazette de Neuilly*, nous croyons pouvoir assurer

quand M. Hennape a su indirectement, dimanche matin seulement, que le feu d'artifice ne devait pas avoir lieu, il a fait tout son possible pour qu'il ait lieu quand même; une dépêche, puis un homme ont été envoyés à M. Balossier, l'artificier, mais il était trop tard, laissons à qui de droit la responsabilité de ce manque aux engagements pris par le Comité, en constituant le programme d'une fête et en supprimant, sans consulter personne, une des parties essentielles.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Labarre, Ernest, 65, route de Paris; Le Roux, Marie, aux Fondrières; Barry, Louis, 5, rue du Chemin-de-Fer; Simonet, Gabriel, 130, avenue de Puteaux; Rouer, Louis, 65 bis, route de Paris.
Publications. — M. Cazeaux et Mlle Ves-chambés, à Paris.

L'Imprimeur-Gérant : E. HUBY.

MAISON A LOUER

21, Rue de l'Église, 21
S'adresser chez M. PÉRARDEL
29, BOULEVARD DU COUCHANT, 29

PIANOS & INSTRUMENTS DE MUSIQUE

G. FROMONT
Accordeur de Pianos
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56
NANTERRE

USINE A GAZ DE RUEIL

PRIX DU COKE		
Pris à l'usine	Rendu en cave	
No 0	1 fr. 40	Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande
No 1	1 fr. 30	
No 2	1 fr. 20	
Grébillon	1 fr. 00	

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 5 centimes.
Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 25
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 50
NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé à raison de 25 centimes le mètre cube.

FEUILLETON

(3)
Les Récits comiques

LA MORSURE

par
Philippe TONNELLI

Léonard était retourné à Toulon. L'air natal l'attirait. Un splendide cabanon qu'il avait fait bâtir à Saint-Mandrier, sur le bord de la mer, le rendait tout fier de ses souvenirs de la traite et de Mme Picaud, car cette charmante maisonnette devait revenir un jour à sa petite Octavie.

Et tous les mois il ne manquait pas de prendre le train et d'arriver, avec les bras ouverts, chez les Picaud à Asnières, pour y passer huit jours.

Puis il regagnait Saint-Mandrier avec le cœur gros de joie et d'espérance : Octavie se faisait de plus en plus belle et Picaud de plus en plus vieux.

Et tout guilleret de cette douce réflexion, il se frottait les mains en retournant à son cabanon, et attendait le mois suivant pour recommencer son voyage d'inspection et de tendresse paternelle.

— Hein! joliette, notre petite! Mais les frocements de sourcils de madame Picaud n'étaient assurément pour les deux anciens conquérants de son cœur qu'une image de son regard; dame! elle vieillissait, et cette fois-ci elle voulait se mettre en règle avec sa conscience. Et dans l'esprit de Léonard et de Lardeck elle voulait faire oublier son passé scabreux.

Il semblait comprendre cela, ces deux vieux copains! mais chacun se réservait de revendiquer un beau jour sa part entière de paternité, et de parler hautement, non à la manière — elle le savait déjà — mais à la petite qui devait, pour toutes les raisons, reconnaître l'auteur de ses jours.

Et cette reconnaissance naturelle s'effectuera au milieu d'un élan sublime de tendresse. Instinctivement la chère Octavie, l'enfant adorée, trassera l'aise et sautera au cou de son papa, le seul et unique, pendant que lui versera des larmes de bonheur.

Les deux anciens associés ne vivaient intimement que de cette espérance.
Leur âme de père les faisait constamment sourire.

He étaient heureux, ces braves gens! Ce jour-là, Léonard arriva le premier chez les Picaud.

Lardeck devait le suivre de près, car suivant promesse sacrée, les trois vieux amis avaient assigné un jour fixe pour se revoir chaque mois.

Il trouva au salon Mme Picaud éplorée et Octavie en larmes; et avant qu'il ait eu le

Guerre et Anémie!
FER GAFFARD
(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
La plus pure, la plus soluble, la plus agréable, la plus active et le meilleur marché. — Prix : 2^{fr} 50 la Flacon
Dépôt: PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, et toutes Pharmacies

PARIS
Printemps
NOUVEAUTÉS qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à MM. JULES JALUZOT & C^{ie}, PARIS. L'envoi leur en sera fait aussitôt gratuit et franco.

USINE A GAZ DE RUEIL
PRIX DU COKE
Pris à l'usine Rendu en cave
No 0 1 fr. 40 1 fr. 50
No 1 1 fr. 30 1 fr. 40
No 2 1 fr. 20 1 fr. 30
Grébillon 1 fr. 00 1 fr. 10
Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande
Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 5 centimes.
Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 10 centimes.
Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie
Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 25
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 50
NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.
En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé à raison de 25 centimes le mètre cube.

(3) Reproduction autorisée uniquement dans les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.